
AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par le soussigné, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire **LUNDI 25 MAI 2020 À 18 h 00** en vidéoconférence. La séance aura lieu à huis clos en vertu des décrets 177-2020 et 388-2020 du gouvernement du Québec.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil porteront uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement numéro 640-2020
4. Travaux Chemin Grande-Ligne
5. Dérogation mineure – Lot 3 516 661
6. Période de questions relative aux points de l'extraordinaire
7. Levée de l'assemblée

Toute personne désirant poser des questions relativement à l'ordre du jour est prié de la poser, au plus tard ce lundi 25 mai 12 h 00, par courriel à l'adresse : jr.cloutier@saintpauldabbotsford.qc.ca

Donné à Saint-Paul-d'Abbotsford, ce 22 mai 2020.

Jean-Raphaël Cloutier
Directeur général